

Volume 3, numéro 2, septembre 2001

Le Bulletin des Jardins Taché

Une initiative de l'Association des résidants des Jardins Taché

Fête de quartier!

Mot du président

La vitesse tue! Vous avez sans doute vu la dernière campagne publicitaire contre la vitesse excessive sur nos routes. Il ne sert à rien de prendre des risques pour gagner quelques secondes ou quelques minutes. Évidemment, il en va de même dans les rues de notre quartier. De temps en temps, des résidants ou résidentes des Jardins Taché se plaignent auprès des membres du Conseil, de la vitesse excessive de certaines voitures sur les rues des Jardins Taché. Or outre les véhicules de la prison de Hull, force est de reconnaître que la très grande majorité des voitures qui circulent dans les rues des Jardins Taché sont conduites par des résidentes ou des résidants du quartier, et que ces conductrices et conducteurs ont eux-mêmes des enfants qui jouent dans les rues du quartier, quand ils ne sont pas eux-mêmes les adolescents des habitants du quartier. Nous sommes tous coupables à l'occasion de circuler trop rapidement. On voudrait arriver à l'heure pour retrouver son conjoint, pour participer à une pratique de soccer ou de hockey, pour se présenter à un rendez-vous au bureau, chez le dentiste, ou chez le médecin (dans ce dernier cas, il est inutile de se presser, le médecin sera aussi en retard!). Il faut s'auto-discipliner, en se rappelant que quelques minutes gagnées ou perdues ne valent pas de risquer un accident!

Pour terminer, je voudrais revenir sur la question du parc Duguay. Dans le dernier *Bulletin*, on précise que l'architecte de la Ville devait venir examiner les terrains situés au nord de l'ancien parc, pour y

aménager notre nouvelle patinoire et notre parc sur des terrains appartenant à la Ville. L'examen avait alors révélé que les terrains en question seraient difficiles à aménager en patinoire, en raison d'un boisé plus dense que prévu notamment. L'architecte et l'un de nos membres avaient alors remarqué que les terrains situés à l'extrémité ouest de la rue Laçasse, sur les terrains de la Ferme Moore, seraient un emplacement idéal pour un tel aménagement. Malheureusement, on m'a informé, au début du mois de juillet, que la Ville de Hull et la CCN, propriétaire de la Ferme Moore, n'ont pu en venir à une entente; la CCN craignant limiter ses choix ultérieurs en permettant l'érection d'une patinoire à cet endroit. Nous voici donc revenus à la case départ. Autrement dit, il va falloir aménager les terrains situés au nord de l'ancien parc. Mais ceci n'est pas possible dans l'immédiat, autant pour des raisons pratiques que pour des raisons de coût et de planification urbaine. Il faut donc une solution temporaire. L'ARJT n'endosse pas la patinoire proposée sur la rue Duguay, car trop proche des résidences, existantes et à construire. Elle suggère l'utilisation du Parc Ste-Thérèse.

Marc Lavoie

Dans ce numéro

- o Mot du président
- o Rencontre avec le conseiller du quartier o Éditorial
- o Extraits du mémoire : projet McConnell-Laramée
- o Fête de quartier et Tintamarre
- o Nouvelles dernière heure : rapport BAPE

Rencontre avec le conseiller du quartier

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'Association des résidents des Jardins Taché du 18 juin, nous avons rencontré le conseiller du quartier de l'Université, Claude Millette, afin d'échanger sur les différents dossiers en cours. Voici un résumé des échanges de la rencontre.

Concernant le **parc Duguay-Lacasse**, le conseiller a indiqué qu'il avait été question d'un échange de terrains situés à l'extrémité ouest de Laçasse, entre ceux de la Commission de la capitale nationale et de la Ville afin d'y aménager la patinoire qui est délogée de l'ancien site du parc Duguay-Lacasse. Le conseiller s'attendait à une réponse à la fin juin. (Comme indiqué dans *le Mot du président*, la réponse a été négative et la nouvelle patinoire ne pourra être aménagée sur le terrain envisagé.)

En réponse à la demande du conseil d'administration de l'Association que la nouvelle **patinoire** soit aménagée de la même façon et avec le même équipement que l'ancienne, M. Millette a mentionné

que la Ville dispose d'une somme de plus de 67 000 \$ pour effectuer l'aménagement, ce qui lui semble suffisant. En outre, il a indiqué qu'il est d'accord pour examiner la façon d'aménager la petite bande de terrain que possède la Ville le long de la rue Duguay, à côté des nouvelles résidences. L'Association veut que cette bande soit aménagée afin d'éviter les amoncellements d'eau et de boue qui surviennent au printemps.

Enfin, en réponse à une lettre de l'Association qui s'inquiétait de la **nature du remblai** utilisé sur les trois terrains de la rue Laçasse et situés les plus près de la rue Duguay, les services de travaux publics a répondu à M. Millette, qui nous a transmis l'information, que le remblai ne contient pas de contaminants. Le remblai est constitué de dépôts organiques provenant d'anciens lits de rivière et d'excavations de rue.

(suite à la page 3)

Comité de rédaction du *Bulletin*

Claude Grondin, réviseure Marie
Guttadauria, designer Marc Lavoie
Jean-François Léger, rédacteur en chef

Ont aussi contribué à ce numéro :

Alfred Côté
Pierre Larabie
Pierre Lebel
Les membres du conseil 2000-2001 de
l'Association des résidents des Jardins
Taché inc.

Tirage : 600 exemplaires **Prochaine
parution** : décembre 2001

Pour insérer une publicité dans le
prochain numéro du *Bulletin*,
communiquez avec Jacques Laçasse

www.multimania.com/jardinstache
Jardinstache@multimania.com

JeanGravel:	770-4818
Françoise Houle :	778-3815
Jacques Laçasse (vice-président) :	771-8257
Pierre Larabie :	771-2484
Marc Lavoie (président) :	770-4306
Pierre Lebel (secrétaire) :	770-8237
Jean-François Léger :	595-0031
Michel Mercier (trésorier) :	771-3562
Pierre Poulin :	595-3294

www.multimania.com/jardinstache
jardinstache@multimania.com

(Rencontre... suite)

Interrogé sur la vocation future de **l'ancien garage Ultramar** à l'angle de St-Dominique et Taché, le conseiller a indiqué que le terrain est toujours à vendre et que son zonage est de nature résidentielle. Le fait que le terrain doit être décontaminé avant qu'il soit utilisé à des fins résidentielles en retarde la vente. Le propriétaire actuel n'est pas obligé de le décontaminer.

Quant à la **vitesse** des véhicules sur Taché, le conseiller a indiqué que la Ville avait un comité pour étudier ce problème qui touche plusieurs artères de Hull. L'Association lui a rappelé qu'il faut que les policiers soient davantage présents pour faire respecter la vitesse sur Taché, dans les corridors réservés aux autobus et aux véhicules ayant plus de trois passagers, de même que la vitesse sur la rue Brunet près de l'école. M. Millette a indiqué que les panneaux annonçant la **zone scolaire** sur Taché et Brunet seront relocalisés plus près de l'école afin d'assurer que l'on respecte la vitesse fixée à 30 kilomètres/heure. Il semble que la zone actuelle soit trop étendue, ce qui encourage le non-respect de la loi de la part des conducteurs. Finalement, la Ville étudie la possibilité d'installer une **traverse pour piétons** à l'angle des rues Ste-Thérèse et Taché, afin

d'éviter que les citoyens traversent le boulevard Taché à cet endroit, sans protection.

Parmi les autres dossiers à l'étude, il a été question de la **revitalisation commerciale** de Taché. Les marchands de Taché ont demandé que la Ville installe des oriflammes et des bacs à fleur sur les poteaux, entre Belleau et St-Dominique; ce qui sera fait sous peu. L'Association a demandé à M. Millette d'explorer les possibilités que la Ville améliore **l'aménagement paysager** d'une des portes d'entrée menant aux Jardins Taché, soit l'angle St-François et Taché. On souhaite que la Ville y place des fleurs et améliore la bande située entre « la petite rue St-François » et la rue St-François afin de la rendre plus agréable. Le conseiller va examiner les options. Quant au **pavage** de cette portion de rue, M. Millette a été catégorique : il n'y a pas de budget pour ceci à court terme.

La réunion a pris fin sur un constat commun. Il a été convenu que l'Association contribue également à sensibiliser les citoyens du quartier à la question de la **vitesse**, car si elle est excessive sur Taché, elle l'est aussi sur certaines rues du quartier.

Pierre Lebel

Marcher sur vos déchets

consciencieusement, chaque dimanche et mercredi soir, nous sortons nos poubelles pour la collecte du lendemain. Mais avons-nous pensé à ne pas obstruer le trottoir avec nos poubelles et sacs de déchets? Plusieurs citoyens du quartier aiment bien prendre une marche, mais les dimanches et mercredis soir, de même qu'en matinée les lundis et jeudis, cette balade est rendue plus pénible par ceux et celles qui ne respectent pas le règlement municipal. Car s'il est permis de sortir les déchets à compter de 19 h la veille de la collecte, il est interdit de bloquer les trottoirs. Pensez aux très jeunes enfants à vélo qui doivent faire du slalom entre vos sacs ou aux poussettes devant éviter les poubelles sur le trottoir.

Une résolution pour nous tous et toutes : les poubelles seront placées sur notre terrain, en bordure du trottoir ou de la rue, le cas échéant, mais pas sur le trottoir afin de laisser libre accès à tous ceux qui veulent profiter de la quiétude du quartier pour marcher et prendre l'air.

C'est une question de civisme.

Editorial ~ Val-Tétreau...pour respirer l'air pur!

J'attends avec impatience le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec (BAPE) sur le projet de

construction de l'axe McConnell-Laramée entre l'autoroute 50 et le chemin de la Montagne. Le rapport est entre les mains du ministre des

Transports depuis le 12 juillet. J'aurais bien aimé vous communiquer mes impressions sur le document et la réaction du ministre, mais ce sera pour une prochaine fois puisqu'à l'heure où j'écris ces lignes, rien n'a encore été communiqué.

Revenons un peu sur la démarche du BAPE. Le ministre de l'Environnement donne à celui-ci le mandat de tenir des audiences publiques sur le projet de l'axe Laramée-McConnell. Le processus commence le 12 mars et s'échelonne sur quatre mois. Dans le dernier numéro du *Bulletin* (vol. 3, no. 1) j'ai résumé certaines études environnementales sur le tracé Laramée-McConnell. Je voudrais présentement vous communiquer les diverses interventions de l'Association dans ce dossier.

En plus d'avoir assisté à tous les rendez-vous publics fixés par le BAPE, l'Association dépose un mémoire le 23 avril, communiquant ainsi sa position sur le dossier. Vous trouverez dans ce numéro, des extraits du mémoire et pourrez prendre connaissance du document dans son entier en consultant le site Internet du BAPE <http://www.bape.gouv.qc.ca/laramee/>. D'ailleurs toutes les interventions de l'Association et des autres intervenants y sont consignées.

La majorité des interventions au BAPE soulignaient les lacunes des études commanditées par le ministère des Transports. C'est ainsi, par exemple, que nous avons appris en cours d'audience que, non loin du tracé de l'axe Laramée-McConnell, se trouvaient de vieux pins blancs âgés de 350 à 500 années (voir l'article dans *Le Droit* publié le 19 avril 2001 et signé par Pierre Jury). Les études incomplètes ont poussé deux citoyens à tenter une procédure le 18 mars dernier visant à forcer le gouvernement du Québec à évaluer de manière plus complète les effets qu'aurait l'axe Laramée-McConnell sur l'environnement. Ils ont maintenant

besoin de notre aide. Le Fonds canadien de protection de l'environnement a accepté de créer un compte en fiducie. Permettant ainsi de rendre une contribution monétaire déductible d'impôt. L'Association appuie cette procédure et invite ses membres à contribuer à son financement.

Vous pouvez joindre le Comité au 770-9248 ou à l'adresse : stephane_roberge@hotmail.com. Le site internet du Comité, dont l'adresse est www.geocities.com/mcconnellaramee, contient une mine d'information. Soyez de la partie afin de préserver l'air pur de Val-Tétreau (et non pas *pour changer d'air* comme les bannières de la Ville l'indique sur le boulevard Taché).

Le mot de la fin - je ne peux qu'avec une grande tristesse, constater la disparition de notre librairie de quartier qui est sous le joug de la faillite. Les sympathiques propriétaires étaient parmi les premiers à soutenir notre initiative d'un bulletin de quartier. La qualité de vie du coin s'en ressentira grandement. Nous regretterons longtemps nos marches jusqu'à leurs portes et surtout leur bonne humeur contagieuse.

Jean-François Léger

Aurons-nous une patinoire cette année?

Réponse le 8 septembre?



Extraits du mémoire présenté par l'Association des résidents des Jardins Taché sur le projet de construction de l'axe McConnell-Laramée

L'Association a suivi avec attention, depuis plusieurs années, l'évolution du projet de construction de l'axe McConnell-Laramée

puisque le tracé proposé pour la route qui traversera le parc de la Gatineau est situé à quelques centaines de mètres de nos maisons.

Notre Association, comme tant d'autres regroupements de citoyens et associations de quartier au Québec et au Canada, a un parti pris pour l'environnement. Les gens de notre région, tout âge confondu, jouissent, douze mois par année et ce, depuis des décennies, des multiples bienfaits du secteur du parc de la Gatineau sur lequel le projet autoroutier va empiéter. Il est donc impératif que la nature présente dans ce secteur du parc de la Gatineau et aux abords de celui-ci soit préservée à tout prix car nous croyons que notre génération et les générations futures doivent pouvoir continuer à fréquenter ces lieux paisibles, de plus en plus rares en milieu urbain. Les promesses et les efforts de renaturalisation et de reboisement sont louables, mais n'est-il pas préférable et souhaitable pour le ministère des Transports d'agir en bon citoyen et de réduire au minimum, et ce, par tous les moyens, les torts que le projet pourrait causer à l'environnement?

La position officielle de notre Association concernant l'ensemble du projet de construction de l'axe McConnell-Laramée se résume ainsi :

- Tout n'a pas été fait pour minimiser l'effet du projet de l'autoroute sur le milieu naturel et le milieu urbain.
- Nous nous opposons à la destruction d'un milieu naturel pour des raisons de complaisance, de facilité et d'économie alors que d'autres choix existent.
- Nous croyons qu'il faut respecter la nature qui existe déjà plutôt que de réparer les dommages par un reboisement postérieur.
- Nous tenons à ce que l'intérêt des citoyens vivant en bordure de cet axe routier passe avant l'intérêt des automobilistes qui emprunteront cette route.
- Nous souhaitons que le projet proposé soit ramené à une échelle plus humaine. Pour ce faire, nous proposons que la vitesse maximum sur l'axe routier soit limitée à 70 km à l'heure, comme c'est le cas pour d'autres portions de cette même autoroute, notamment à Aylmer.
- De plus, nous sommes contre toute proposition qui aurait pour but de permettre la circulation de camions lourds sur cet axe.

- Nous croyons que le tracé de la route devrait être plus au nord, près de l'emprise des lignes de l'Hydro-Québec, de façon à moins saccager le parc et à éloigner la route au maximum des secteurs habités.
- Nous jugeons importants que les sentiers récréatifs dans le parc de la Gatineau et aux abords, situés de part et d'autre de l'axe routier projeté, ne soient pas scindés en deux, mais bien reliés par un passage sécuritaire afin que les citoyens de la région puissent continuer d'en profiter.
- Et, enfin, nous nous opposons fortement à ce que la Commission de la capitale nationale profite de l'occasion pour aménager des bretelles d'accès à la promenade du Parc de la Gatineau à partir de l'axe routier.

(Suite à la page 6)

(Extraits ... suite)

De vraies solutions à plus long terme

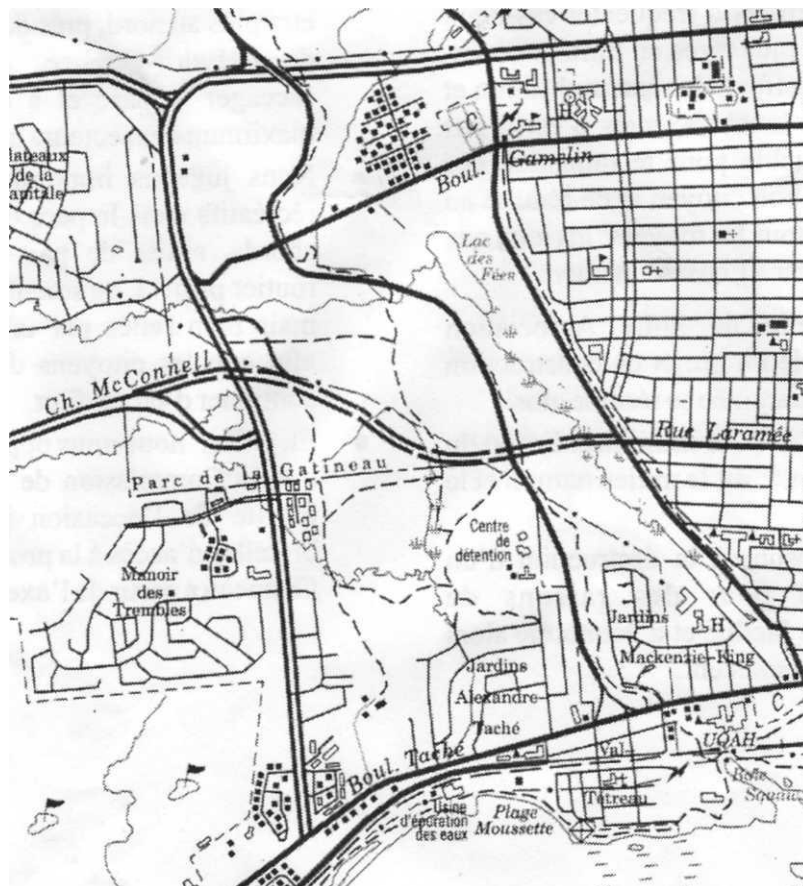
La vraie solution au lien routier est-ouest en Outaouais ne réside pas dans l'acheminement de la circulation à travers des quartiers résidentiels du centre-ville. Les solutions plus contemporaines aux problèmes routiers consistent à contourner les zones habitées plutôt qu'à les traverser, et nous déplorons vivement la propension incorrigible du ministère des Transports du Québec à couper au plus court à travers cités et villes pour remédier à court terme et aux plus bas coûts (financiers, s'entend) au manque de planification du passé. Nous espérons vivement que cette audience du BAPE saura faire évoluer de tels dossiers dans une direction plus contemporaine et humaine des problèmes interrégionaux du transport.

Pour mémoire, nous répétons ici nos

recommandations :

1. Que la vitesse soit limitée à 70 km à l'heure pour la portion entre la rue Laramée et le chemin de la Montagne de l'axe McConnell-Laramée et que la circulation lourde soit interdite entre l'autoroute 50 et le chemin de la Montagne. Seule la circulation locale de camions légers et d'autobus devrait être tolérée.
2. Que le tracé du tronçon entre la rue Laramée et le chemin de la Montagne soit le tracé #2 [plus au nord] plutôt que le tracé #1 [plus au sud]. Que les sentiers récréatifs ne soient pas scindés en deux.
3. Que la demande de la Commission de la capitale nationale de construire des bretelles d'accès à la promenade du parc de la Gatineau soit rejetée. En lieu et place, que l'option d'aménager un carrefour giratoire avec passage pour piétons et bicyclettes soit examinée à nouveau et que l'entrée du parc de la Gatineau sur le boulevard Taché soit réaménagée.

Rédaction du mémoire : *Pierre Larabie -
Directeur, Françoise Houle - Directrice, Jacques
Laçasse -Vice-président*



(Plan - Alfred Côté)

N'oubliez-pas la Fête de quartier des Jardins Taché!

^

Le samedi 8 septembre 2001

Venez en grand nombre le **8 septembre** pour célébrer la fête de quartier des Jardins Taché qui se déroulera au parc Ste-Thérèse. Les **activités** seront nombreuses et variées : musique, animation et jeux pour les enfants, tour en charrette, tintamarre, etc. Et, bien entendu, la **gastronomie** sera au rendez-vous avec le déjà célèbre repas de hot dogs et de fèves au lard.

Les activités commencent le matin avec la **vente de garage**. Mettez en vente vos biens les plus précieux et les plus populaires. Vous êtes invités à monter votre table devant votre résidence ou à vous rendre au parc Ste-Thérèse.

En après-midi, des **jeux** pour enfants (courses, dessins, jeux, etc.) se dérouleront au parc Ste-Thérèse avant le repas en fin de journée. Des tours de charrette seront offerts aux jeunes et moins jeunes.

Les **billets** pour le repas seront **en vente sur place** au coût de **4 \$ pour les adultes et de 2 \$ pour les enfants**. Les boissons gazeuses supplémentaires coûteront 500. Toutes les autres activités sont **gratuites**.

Venez en *grand nombre!*



Pour le prochain pique-nique qui aura lieu le samedi 8 septembre, l'Association des résidents des Jardins Taché organise un tintamarre pour les enfants et résidents du quartier. Un tintamarre? Qu ' est-ce que c'est au juste? Bien, c'est un défilé dans les rues mais à la différence près que chaque participant dans le défilé fait du bruit à l'aide d'un accessoire ou d'un objet qu'il transporte avec lui. Nous invitons donc tous ceux et celles que cela intéresse, j eunes et moins j eunes, à venir défiler dans les rues du quartier dans le cadre du tintamarre qui se mettra en branle à compter de 16 h, au coin des rues Ste-Thérèse et St-François. Les participants peuvent venir en bicyclette, à pied, en trottinette, en patins à roues alignées, en planche à roulettes, etc. Chaque participant doit apporter un objet qui fait du bruit soit une marmite, un klaxon, un tambour, une crécelle, un sifflet, un gazou, une trompette, etc. Idéalement l'objet devrait être attaché au moyen de locomotion afin de donner une liberté de mouvement au conducteur. Le moyen de transport peut être décoré aussi de toutes sortes d'objets décoratifs colorés.

Le parcours du défilé vous sera communiqué la journée même. Il faudra au moins une bonne heure au défilé pour effectuer tout le trajet. Il va sans dire que nous attirerons beaucoup l'attention et plusieurs personnes se joindront à nous en cours de route. Un prix sera accordé pour le moyen de transport le mieux décoré utilisé pendant le tintamarre.

Une fois rendus au parc, les enfants et les jeunes du quartier qui le souhaitent pourront participer à un concours et courir la chance de se mériter des prix.

Voici le concours :

Réponds aux questions ci-dessous et apporte cette feuille avec toi au pique-nique. Nous mettrons toutes les feuilles de réponses ensemble et procéderons à un tirage pour déterminer les gagnants des prix. Les gagnants devront avoir répondu correctement à toutes les questions pour se mériter un prix. N'oublie pas d'écrire ton nom au bas de la feuille.

Question #1 - Trouve le nom de la rue du quartier qui se cache dans les lettres suivantes :

S - O - N - A - C - P - M - R - I - U - I - O - H - J - N - E

Réponse : _____

Question #2 - Trouve le nom de la rue du quartier qui est absente de la liste qui suit : St-Dominique, Laçasse, Moncion, Joseph-Baker, Ste-Thérèse, St-François, Gendron, Duguay

Réponse : _____ ; _____

Question #3 - Combien de maisons la rue Duguay compte-elle? (Encerle la

bonne réponse.) 3 - 5 - 4 - 6 - 8 - 9 Bonne *chance* à tous les

participants et participantes!

NOM :

Programme Montessori

16 St. François, Hull

~ 18 mois à 6 ans ~ Des outils d'apprentissage pour

la vie! Encore quelques places pour les 18 et 30 mois

(819) 778-3312

Nouvelles de dernière heure - Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE)

Nous insérons juste avant l'impression du *Bulletin* certains extraits tirés des conclusions du rapport du BAPE du gouvernement du Québec sur le projet de construction de l'axe Laramée-McConnell. Le rapport compte 168 pages.

Nous vous invitons à comparer ces conclusions aux suggestions de l'Association déposées aux audiences. Vous constaterez, comme moi, que le BAPE en a retenu plusieurs.

Jean-François Léger

Extraits des conclusions du rapport

La justification du projet

La commission estime que l'achèvement d'un lien routier dans l'axe Saint-Laurent-Laramée-McConnell est justifié [...] la commission recommande de compléter l'étude d'impact, notamment en ce qui concerne le bruit, l'insertion dans le quartier [secteur Saint-Jean-Bosco et Wright], les inventaires écologiques dans le parc de la Gatineau et la détermination du tracé de moindre impact. [...]

Le projet dans le secteur du parc

La commission constate la forte valeur écologique des groupements forestiers en présence, l'importance des barrages de castors, l'incertitude sur la faisabilité d'un viaduc au-dessus du marais à Wolfie, la nécessité de préserver la prairie où niche l'Épervier de Cooper, la présence de douze espèces floristiques menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées, la présence possible de la Rainette faux-grillon de l'Ouest dans le secteur du lac des Fées et les habitats du poisson. Pour toutes ses raisons, la commission estime [...] qu'il faut envisager un tracé du côté nord de l'emprise de la ligne d'Hydro-Québec. [...]

La commission estime que la vitesse permise ne devrait pas dépasser 70 km/h sur tout le parcours. [...] Le gabarit de la route devrait être révisé en conséquence [...] Le transport lourd devrait y être interdit. [...]

Dans l'hypothèse de structures implantées dans le parc (pont, viaduc), l'esthétique des ouvrages d'art et de leur intégration au milieu est importante. [...]

La suite du dossier

La volonté délibérée du ministère des Transports et d'autres acteurs institutionnels d'accélérer le présent dossier a eu finalement l'effet contraire. L'insuffisance d'information sur la traversée du parc de la Gatineau oblige à poursuivre l'évaluation [...] L'unité de conception de la route dans le parc et dans la partie urbaine doit être préférée à la hâte de procéder au plus vite. [...] La pire décision serait de tenter un coup de force, et la meilleure, de compléter simplement les études et de travailler sereinement aux compromis nécessaires.